

COMMUNE DE CUZIEU - CONVOCATION DU 30 OCTOBRE 2018

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 NOVEMBRE 2018

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le lundi 05 NOVEMBRE 2018 à 20 heures en session ordinaire, sous la Présidence de Madame DESJOYAUX Armelle, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 30 OCTOBRE 2018

Présents : Armelle DESJOYAUX - Marc VIAL - Ghislaine GARNIER- Joëlle TOINON - Jean Marc CHANAVAT- Bernard LOUISSON- Véronique MOUNIER - Thierry PAILLEUX - Marlène PERRET - Jean- Louis TOINON - Caroline VIAL

Excusés : Philippe BOULOUMIE pouvoir à Jean Marc CHANAVAT- Laila GAUTHIER -

Conformément à l'article L.2122.15 du CGCT, les membres du Conseil Municipal désignent à l'unanimité Monsieur Jean Marc CHANAVAT en qualité de secrétaire de séance.

APPROBATION COMPTE RENDU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal du 08 octobre 2018 est approuvé.

DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU MAIRE ET DES ADJOINTS COMMANDE DE - DE 15 000 €

DECISIONS PRISES PAR DELEGATION - DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

| Numéro | Date demande | Adresse | Surface | Nature du bien |
|---------|--------------|------------------------------|---------|-------------------|
| 2018.20 | 12/10/2018 | 648 Rte de Montrond – AA 112 | 12a77ca | Maison et terrain |
| 2018.21 | 18/10/2018 | Rue du 19 mars 1962 – AM 362 | 3a62ca | Terrain |

TRAVAUX DE SECURISATION RD16 DU BOURG AUX MARCHANDS – 20181101

Madame le Maire rappelle le marché ayant pour objet les « TRAVAUX DE SECURISATION RD16 DU BOURG AUX MARCHANDS »

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 12 octobre 2018. Trois entreprises ont répondu : EUROVIA – COLAS et DEGRUEL. Suite à la réception de ces trois offres et conformément au règlement de la consultation, une négociation a été mise en œuvre avec ces trois candidats.

La Commission d'Appel d'Offres s'est, à nouveau, réunie le 26 octobre 2018. Les trois entreprises ont fait une nouvelle offre. Après avoir analysé l'ensemble des dossiers, la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité (à savoir 40 % pour la valeur technique de l'offre et 60 % pour le prix des prestations), comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse, l'entreprise

- COLAS pour un montant de **119 007.72 € HT** pour la tranche ferme et **14 977.00 € HT** pour la tranche optionnelle.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'offres et d'attribuer le marché conformément à la proposition ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ATTRIBUE le marché à l'entreprise COLAS pour un montant de **119 007.72 € HT** pour la tranche ferme et **14 977.00 € HT** pour la tranche optionnelle,

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,

| |
|---|
| PROGRAMME DE VOIRIE 2019 – DEMANDE DE SUBVENTION N° 20181102 |
|---|

Madame le Maire informe l'assemblée de la possibilité de prétendre à une aide du Conseil Départemental pour les travaux de voirie communale, au titre du programme 2019.

Elle propose de réaliser des travaux de réfection de chaussée sur le Chemin des Picards, sur une longueur de 600 m ainsi que sur le Chemin des Guichards, sur une longueur de 300 m.

Le coût total des travaux a été estimé à 19 074 € HT. Madame le Maire propose de faire une demande de subvention pour lesdits travaux.

Madame le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

APPROUVE cette opération,

AUTORISE Madame le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Loire,

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

| |
|---|
| FOURRIERE Conventions 2019 – N° 20181103 |
|---|

Madame le Maire présente à l'assemblée le projet de conventions avec la fourriere « Domaine des Muriers » de ST ETIENNE LE MOLARD.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTTE le projet de conventions avec la fourriere « Domaine des Muriers » de ST ETIENNE LE MOLARD,

DONNE TOUS POUVOIRS à Madame le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

| |
|--|
| SIEL – APPEL A PROJETS RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS – N° 20181104 |
|--|

Madame le Maire expose à l'assemblée la possibilité offerte à la commune de déposer une candidature auprès du SIEL pour un projet de rénovation énergétique des bâtiments publics. Madame le Maire propose de déposer un dossier pour le projet de réfection de la salle de classe CE2-CM1

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTTE la proposition de Madame le Maire,

DONNE TOUS POUVOIRS à Madame le Maire pour donner suite à cette délibération.

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DU SOU DES ECOLES POUR DISTRIBUTION MAGAZINE
MUNICIPAL – N° 20181105

Madame le Maire rappelle que la préparation du magazine municipal 2018 est en cours.
Suite à des échanges entre la commission «Bulletin Municipal» et l'association «SOU DES ECOLES», Madame le Maire propose de confier la distribution aux bénévoles de l'association «SOU DES ECOLES».
Madame le Maire donne lecture du projet de convention avec l'association «SOU DES ECOLES» pour la distribution du magazine municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE le projet de convention avec l'association «SOU DES ECOLES» pour la distribution du magazine municipal.

DONNE TOUT POUVOIR à Madame le Maire pour signer tous documents se rapportant à cette délibération.

AUTORISATION DE DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE - N° 20181106

Madame le Maire informe l'assemblée de la nécessité de déposer un permis de construire au nom de la commune pour la réalisation d'un hangar pour les services techniques.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2122-21,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L421-1 et suivants et R421-1,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à déposer un permis de construire, au nom de la commune pour la construction d'un hangar pour les services techniques,

DONNE TOUT POUVOIR à Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Questions diverses

Information à l'assemblée : Une nouvelle commission de contrôle de listes électorales sera mise en place en janvier 2019 qui sera composée d'un(e) délégué (e) tribunal, un (e) délégué(e) administration (les délégués en place continuent leur mission) et **nouveauté d'un(e) délégué (e) mairie.**

Une enquête « Déchets ménagers » par la Société CITEC ENVIRONNEMENT va se dérouler sur la commune. Cette dernière va donner des informations aux usagers concernant une gestion différente proposée par la CCFE. Présence de bénévoles du CCAS dans une grande surface de BONSON lors de la collecte par la Banque Alimentaire.

Félicitations à Simon Blanchard, salarié de la commune, pour sa participation bénévole, sur son temps de vacances, auprès des sinistrés de l'Aude.

Armelle DESJOYAUX, maire

